

RAP. PORTS SYNDI. CAUX 2025. 2026

DOCUMENT SOUMIS
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 13 MAI 2026

Table des matières

CONSEIL EXÉCUTIF	4
ÉTATS DES RÉSULTATS DU SPECA	11
ÉTATS DES RÉSULTATS DU SPECA (SUITE).....	12
BILAN FINANCIER DU SPECA.....	13
BILAN 2024-2025 DU FONDS DE RÉSERVE	13
COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL	14
COMMISSION DES ÉTUDES.....	17
COMITÉ DE DÉLÉGUÉ•ES	23
COMITÉ ÉCOLE ET SOCIÉTÉ SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	25
COMITÉ DE MOBILISATION	26
COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT.....	27
COMITÉ D'ACTION ET DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT (CACE)	29
COMITÉ D'AMÉNAGEMENT DES LOCAUX	30
COMITÉ DE RECOURS	31
COMITÉ DES STAGES.....	32
COMITÉ INSTITUTIONNEL DE PROTECTION DES ANIMAUX DU COLLÈGE AHUNTSIC (CIPACA)	34
COMITÉ INSTITUTIONNEL SUR LA SANTÉ MENTALE ÉTUDIANTE.....	35
COMITÉ PERMANENT VISANT LA PRÉVENTION DE LA DISCRIMINATION, DU HARCÈLEMENT ET DE LA VIOLENCE ET DES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL (PO-34, PO-35)	36
COMITÉ D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI	37
COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL.....	38
COMITÉ-CONSEIL DE LA RECHERCHE.....	39
COMITÉS DE LA RECONNAISSANCE INSTITUTIONNELLE ET DES ÉVÈNEMENTS INSTITUTIONNELS	40
ANNEXE I : DONS DE SOLIDARITÉ 2025-2026	41
ANNEXE II : RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	43

Conseil exécutif

Julie Cloutier (présidente)

Département de philosophie

Bernard St-Louis (vice-président aux relations du travail)

Département de sciences sociales (psychologie)

Kim Riverin (vice-présidente aux affaires pédagogiques)

Département de biologie et de biotechnologies

Elsa Myotte (secrétaire et responsable des communications)

Département de graphisme

Thierry Lecomte-Poitras (trésorier)

Département de chimie

Philippe Labarre (conseiller)

Département de français et lettres

Élisabeth Lalonde (conseillère)

Département de radiodiagnostic et d'échographie médicale (radiodiagnostic)

Carly Milorin (conseillère)

Département de radio-oncologie

Héloïse Moysan-Lapointe (conseillère)

Département de philosophie

Cette année encore, les compressions budgétaires auront été au cœur de nos préoccupations, tant sur le plan national que local. L'austérité aura toutefois favorisé une mobilisation qui, espérons-le, continuera de porter ses fruits.

PLAN NATIONAL

La CAQ garde le cap

De l'austérité, encore et encore

Difficile de l'oublier, l'an dernier, le réseau collégial a dû composer avec d'importantes restrictions budgétaires, telles que le plafonnement des dépenses d'investissement, le gel d'embauche, et le plafonnement du nombre d'heures rémunérées. À ces restrictions se sont ajoutées des compressions de 151 millions de dollars pour le réseau collégial pour 2025-2026.

Au Collège, pour faire face au manque à gagner, plusieurs postes budgétaires ont été diminués et plusieurs fonds sont devenus indisponibles. Le plan d'effectif, adopté par le Conseil d'administration (CA) en juin dernier, montre quant à lui un bilan négatif de 3 ETC chez les cadres, de 7 ETC chez les personnes professionnelles et de 1 ETC chez les employé-es de soutien. Cette réduction de personnel a eu des impacts sur les services offerts aux étudiant-es, de même que sur la charge de travail des différentes équipes qui se sont retrouvées devant une demande croissante de services avec moins de personnel et de moyens pour y répondre. La réduction des heures à la bibliothèque à la session d'automne est devenue le symbole ahuntsicois des impacts de ces mesures d'austérité.

Malgré le remaniement ministériel de septembre qui fait de Martine Biron la nouvelle ministre de l'Enseignement supérieur, la démission de François Legault en janvier et la course à la chefferie qui s'en est suivie, la CAQ garde le cap sur un budget austéritaire. Le 18 mars dernier, Éric Girard, ministre des Finances, présente le budget 2026-2027. Quoi qu'il en dise, il s'agit bien d'un budget qui risque fortement de fragiliser encore plus le filet social, selon une [analyse de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques \(IRIS\)](#). C'est moins mauvais que ce à quoi on s'attendait, et peut-être que la

mobilisation dans le milieu collégial y a été pour quelque chose, mais, dans tous les cas, ce n'est pas suffisant pour répondre aux besoins du système, et l'on ne peut se contenter d'aussi peu.

En ce qui concerne plus précisément le budget du Collège pour l'année scolaire à venir, nous en saurons davantage à la suite du CA de juin, mais si l'on se fie aux orientations budgétaires présentées au CA d'avril, l'année prochaine en sera encore une d'austérité.

Et des dérives autoritaires

Du côté législatif, le CAQ a également poursuivi sur sa lancée. Le projet de loi 89 que nous avons dénoncé l'an passé en assemblée générale, à l'instar de plusieurs autres syndicats, a été adopté et est devenu la Loi 14. Ce printemps, les éducatrices du CPE le Jardin de Robi à Roberval ont été les premières à subir bien concrètement cette loi, après que le Tribunal administratif du travail (TAT) ait rendu une décision pour un retour au travail trois jours par semaine, alors que les éducatrices étaient en grève générale illimitée (GGI) depuis octobre dernier. Cette loi vient réduire la portée de leur grève, et donc le rapport de force des travailleuses.

Le 2 avril dernier, à quelques jours seulement de la désignation de Christine Fréchette comme cheffe de la CAQ et Première ministre du Québec, le PL 3 (*Loi visant à améliorer la transparence, la gouvernance et le processus démocratique de diverses associations en milieu de travail*) et le PL 9 (*Loi sur le renforcement de la laïcité au Québec*) sont adoptés. Plusieurs groupes de défense des droits et libertés sont particulièrement inquiets de ce que contiennent ces projets de loi. Malgré le changement à la chefferie et l'horizon des élections cet automne, l'empressement dont a fait preuve le gouvernement de la CAQ pour adopter ces projets de loi est hautement discutable.

C'est dans ce contexte que la mobilisation pour dénoncer les compressions budgétaires et les dérives autoritaires a été maintenue toute l'année et que l'assemblée du SPECA a voté pour une escalade des moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève sociale (voir bilan du Comité de mobilisation).

Intelligence artificielle en éducation

L'intelligence artificielle générative (IAg) continue de préoccuper le milieu de l'enseignement supérieur sur plusieurs fronts. Si plusieurs d'entre nous pensent rapidement au plagiat et à la tricherie quand il est question d'intelligence artificielle, d'autres pensent à ses impacts sur la fonction de travail et à l'inadéquation, pour certains programmes, entre ce qui est enseigné et les tâches que les personnes auront à faire une fois sur le marché du travail (voir bilan du Comité École et société sur l'IA). Pour certains programmes, il est capital que le ministère de l'Enseignement supérieur se saisisse rapidement de cet enjeu.

Plusieurs départements ont amorcé des discussions sur les modalités d'intégration de l'IAg dans l'enseignement. Afin de faciliter la concertation et les échanges en départements, le comité IA du regroupement cégep de la FNEEQ a produit un [Guide pour aborder les questions d'intelligence artificielle générative \(IAg\) en assemblée départementale](#). Plusieurs autres ressources se trouvent sur le site du SPECA, dans le [dossier sur l'IA](#).

Enfin, soulignons qu'au terme du processus de consultation de la communauté du Collège mené par le CAPTIC de la Commission des études (CÉ), un [énoncé de principes sur l'IAg](#) a été adopté en CÉ.

PLAN LOCAL

Voici quelques dossiers qui ont occupé le Conseil exécutif cette année. D'autres sont abordés dans les rapports du Comité des relations du travail (CRT), de la Commission des études (CÉ) et d'autres comités du Collège.

Négociations locales

Comme prévu, les travaux se sont poursuivis cette année concernant la lettre d'entente *Règles de répartition des ressources enseignantes* sur les ressources de coordination départementale et le suivi des programmes, de même que ceux concernant le projet d'entente sur la suppléance (voir le bilan CRT).

D'autres dossiers sont en cours de travail, tels que la révision de la *Lettre d'entente sur la formation continue et la RAC* et l'octroi de charges à la formation continue (CFC), dont il a été question lors d'une SPECA-RCD élargie le 28 avril dernier.

Travaux sur les cours complémentaires

Amorcés depuis quelques années déjà, les travaux de la CÉ sur les cours complémentaires se sont poursuivis. À la croisée du pédagogique et des relations du travail, il s'agit d'un dossier complexe et sensible. À la fin de la session d'hiver 2025, le Comité technique sur la tâche (CTT) a travaillé sur un avis concernant l'impact sur la tâche et sur les ressources enseignantes du modèle alors proposé par la CÉ. Le 28 août, dans le cadre d'un midi-causerie, les membres du SPECA prennent connaissance et discutent des orientations de l'avis du CTT, qui mènent à la résolution de l'AG du 11 septembre préconisant une évolution progressive de l'offre des cours complémentaires. Le 12 février, les membres du SPECA donnent un avis favorable au document *Principes et règles de gestion des cours complémentaires* et mandatent leurs représentant-es pour convenir avec la Direction d'une entente de CRT qui comprend plusieurs dispositions permettant de s'assurer d'une évolution progressive de l'offre de cours complémentaires.

Politiques et règlements du Collège

Les instances syndicales sont consultées lorsque le Collège procède à la révision de politiques et de règlements. Nous suivons certaines de ces révisions de plus près, notamment quand elles nous touchent directement, ce qui est le cas pour les dossiers suivants :

- **Politique sur l'utilisation des technologies de l'information (PUTI) (PO-27) :** À la suite des travaux effectués par le comité sur la PUTI, le Collège soumet à la communauté au début de la session d'automne une nouvelle version de la PUTI qui tient compte des commentaires que les représentant-es enseignant-es avaient transmis à la Direction à la suite de la consultation précédente. C'est dans ce contexte que l'AG du 2 octobre mandate ses représentant-es pour donner un avis favorable au projet de révision. La politique révisée a été adoptée au Conseil d'administration du 11 février 2026.
- **Règlement sur la Commission des études (R-17) :** Le 27 novembre dernier, l'assemblée générale du SPECA donne un avis favorable au projet de révision du R-17, devenu nécessaire en raison de la modification de la carte des programmes du Collège à la suite de la fermeture du programme de *Techniques d'impression*, de la suspension des inscriptions en *Infographie en prémédia*, et de l'implantation du programme d'*Agriculture urbaine*. L'arrangement local sera signé par les parties syndicale et patronale d'ici la fin de l'année scolaire.
- **Modalités relatives au perfectionnement du personnel enseignant :** Découlant de deux mandats d'AG remontant à 2022 et 2023, la version révisée de la *Politique de perfectionnement du personnel enseignant*, désormais intitulée *Modalités relatives au perfectionnement du personnel enseignant*, a enfin vu le jour et a pu être présentée à l'AG du 2 avril dernier. Les représentant-es ont été mandaté-es pour adopter la version révisée, qui a été appliquée dès son adoption.

Évaluations différées à la bibliothèque

Les évaluations différées à la bibliothèque ont été mises en place il y a quelques sessions déjà et sont très appréciées par le personnel enseignant, particulièrement depuis l'augmentation notable des demandes d'évaluations différées par les personnes étudiantes à la suite de la directive ministérielle concernant les

absences de moins de cinq jours. Or, en raison de la réduction des effectifs à la bibliothèque, le Collège ne serait plus en mesure d'offrir ce service à la même hauteur, ce qui a été communiqué tardivement en avril au personnel enseignant. Nous avons déploré la situation et sensibilisé la Direction, à maintes reprises, à la charge de travail que représente la hausse des demandes d'évaluations différées et à la nécessité de travailler en amont afin de réduire les demandes à la source.

Projet «AVEC»

Le 8 janvier dernier, la Direction des technologies de l'information (DTI) présente, dans le cadre d'une «rencontre de lancement», son projet d'étude de faisabilité BYOD (*Bring Your Own Device*), qui deviendra quelques semaines plus tard le projet AVEC (*Apportez votre équipement personnel de communication*). D'entrée de jeu, le principal objectif de ce projet est clair, il s'agit de réduire les coûts (achats, soutien et maintenance du matériel informatique) dans un contexte de restrictions budgétaires. Alors que l'on sait qu'une part significative de la population étudiante du Collège vit dans la précarité financière, un tel projet a de quoi inquiéter. Après quelques échanges avec les profs du CAPTIC et de la PUTI en avril, la DTI convient de prendre le temps de d'abord présenter le projet en ARCD le 19 mai prochain, puis de donner suffisamment de temps à la consultation pour que les discussions puissent avoir lieu en départements. Il s'agira certainement d'un dossier à suivre l'an prochain.

Travail de l'ombre

En dehors des activités plus visibles des membres de l'exécutif, le travail syndical consiste également à répondre aux questions des membres concernant l'application de la convention collective à propos de la tâche, des congés, des droits parentaux, des assurances ou de la retraite. Lorsque des situations plus difficiles se présentent, par exemple dans des contextes de plaintes menant à des convocations auprès de la Direction, les membres de l'exécutif accompagnent les personnes enseignantes et s'assurent que la convention collective et les processus sont respectés. Il s'agit d'un travail important que les membres de l'exécutif font avec sérieux et dans le respect de la confidentialité.

VIE SYNDICALE ET MOBILISATION

Assemblées générales

L'assemblée générale du SPECA, c'est là où les décisions sont prises et ce sont les résolutions qui sont votées en assemblées qui guident les membres de l'exécutif, notamment dans le cadre des négociations avec la Direction. Les positions prises en assemblée orientent également les membres de l'exécutif dans les représentations à faire auprès des différentes instances syndicales, comme la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ), le Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM) ou la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Une forte participation aux AG favorise une démocratie syndicale en santé.

En 2025-2026, l'assemblée générale du SPECA se sera réunie à six reprises, soit le 11 septembre, le 2 octobre, le 27 novembre, le 12 février, le 2 avril et le 13 mai. En plus des dossiers déjà mentionnés plus haut, l'AG du SPECA s'est également prononcée sur les sujets suivants :

- **Plan d'action contre les compressions budgétaires et les dérives autoritaires :** Il en a été question à toutes les AG de l'année : états de la situation, mises à jour du plan d'action, etc.
- **Entente sur la suppléance :** La négociation de cette lettre d'entente a été conclue avec la Direction, conformément au mandat de l'AG du 11 septembre selon lequel cette entente prévoit l'octroi aux enseignant-es chargé-es de cours, sans condition, de deux jours pleinement rémunérés de congé pour maladie ou raisons familiales.
- **Assurances collectives :** Adoption des recommandations adoptées par la Réunion des syndicats adhérents (RSA) le 2 octobre.

- **Répartition de l'allocation pour coordination départementale et suivi de programmes :** Des discussions ont eu lieu à l'AG du 27 novembre de même qu'à l'AG du 12 février, lors de laquelle une résolution a été adoptée afin d'apporter les modifications discutées.
- **Appui aux syndicats touchés par l'application de la Loi 14 :** Résolution d'appui adoptée le 27 novembre.
- **Grève sociale :** Le 2 avril, l'assemblée adopte trois résolutions concernant la journée du 1^{er} mai et la grève sociale, soit la participation aux actions de visibilité et de perturbation du 1^{er} mai, une position sur la grève sociale considérée comme un moyen justifié et proportionné pour faire face à l'ampleur des attaques actuelles contre le filet social et les contrepouvoirs et, finalement, une grève pour la journée du 1^{er} mai si certaines conditions sont remplies.
- **Transition écologique et sociale :** Au moment d'écrire ces lignes, il est prévu que les membres se prononcent sur des recommandations sur la transition écologique et sociale le 13 mai.

Activités syndicales

L'agenda de la vie syndicale a été encore une fois bien rempli cette année! Voici les faits saillants :

Midi-causeries

- **28 août | Cours complémentaires :** Lecture syndicale à propos de l'impact sur la tâche et sur les ressources enseignantes du modèle proposé par la CÉ.
- **9 octobre | Intelligence artificielle en enseignement supérieur :** Impacts sur la pédagogie et les conditions de travail.
- **5 février | Organiser, mobiliser, gagner :** Syndicalisme de transformation sociale avec Alain Savard, conseiller syndical et docteur en sciences politiques.
- **26 mars | Les dérives autoritaires :** Pour mieux comprendre l'hyperactivité législative de la CAQ, avec Alexandre Petitclerc, président de la Ligue des droits et libertés.
- **2 avril | Les assurances collectives :** Discussion pour mieux comprendre les assurances et discuter d'éventuels changements.

Formations

- **23 octobre et 9 avril :** Formation sur la tâche.
- **19 février :** Formation de la FNEEQ sur les départements.

SPECA-RCD

À ce jour, trois rencontres SPECA-RCD ont eu lieu pour permettre aux coordinations départementales et à l'exécutif d'échanger de l'information, soit le 16 septembre, le 27 janvier et le 28 avril.

Lancement du livret intersyndical *Ahuntsic DEBOUT!*

Fruit d'une collaboration intersyndicale, le lancement du livret *Ahuntsic DEBOUT!* a eu lieu après l'AG du 12 février dernier, au local du SPECA. Dans les jours suivants, des copies ont été distribuées dans les départements, les services et les directions.

Activités festives récurrentes

Les activités festives récurrentes du SPECA ont toujours autant de succès : déjeuners de la rentrée, party d'huitres automnal, 5@7 post AG. La formule 5@7 « solidaires avec les précaires » semble favoriser la

participation et sera reconduite. Il reste le souper de fin d'année, qui sera, comme à l'habitude, précédé par l'hommage aux retraité-es, le tout le 5 juin prochain, c'est un rendez-vous!

Journée de réflexion syndicale

Prévue le 5 juin prochain, juste avant le party de fin d'année, la journée de réflexion syndicale, encore en préparation au moment d'écrire ces lignes, sera l'occasion d'échanger sur divers thèmes et enjeux, tels que la grève sociale, la transition écologique et sociale en éducation et la diversité des profils étudiants.

Information et communication

Comme chaque année, divers canaux de communication ont été utilisés pour rejoindre nos membres et leur transmettre de l'information, notamment :

- Les Brèves, l'infolettre bimensuelle du SPECA, qui se sont refait une beauté cette année!
- Quatre numéros du *SPECA-Hebdo*.
- Le [site web speca.info](http://site.web.speca.info).
- La [page Facebook du SPECA](#).

Comité de mobilisation pérenne

L'expérience de l'équipe responsable de la mobilisation lors de la dernière négociation avait mené au constat qu'il était essentiel de ne pas attendre à la prochaine négociation pour former un comité de mobilisation afin de ne pas avoir à « repartir la machine » à chaque fois et c'est pourquoi la formation d'un comité mob statutaire faisait partie du plan de travail de l'exécutif. Le contexte austéritaire et autoritaire aura tenu le comité bien occupé (voir le bilan du Comité de mobilisation).

Intersyndicale

Le Front commun des dernières négociations a favorisé la collaboration entre les trois syndicats du Collège, et renforcé nos pratiques intersyndicales locales déjà en place. Cette année, nous avons poursuivi cette collaboration autour de la mobilisation contre les compressions et les dérives autoritaires.

EMPLOYÉE DE BUREAU

Un élément peu habituel se trouvait dans le plan de travail de l'exécutif cette année, soit celui de recruter une personne pour remplacer Suzie, qui prendra sa retraite à la fin de l'année scolaire. Un comité a été formé au sein de l'exécutif et Suzie a participé à toutes les étapes du processus de recrutement. À la suite de l'affichage du poste du 2 au 13 mars, le comité a reçu plus de cent candidatures et en a retenu trois pour une première ronde d'entrevues durant la semaine du 23 mars. La candidature de Renée Comtois a fait l'unanimité au sein du comité et il n'a pas été jugé nécessaire de faire des entrevues supplémentaires. Elle entrera en fonction le 17 août prochain et c'est Suzie qui assurera sa formation.

Un **gros, gros merci** Suzie pour toutes ces années consacrées au SPECA et à ses membres! Tu vas nous manquer!

PISTES POUR 2026-2027

- Assurer l'intégration de la nouvelle adjointe administrative du SPECA.
- Poursuivre et conclure les négociations avec le Collège sur la lettre d'entente sur la formation continue et la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) de même que sur l'utilisation des charges à la formation continue (CFC).

- Participer aux consultations sur les projets de règlements, de directives et de politiques du Collège, en particulier sur le projet de révision de la *Politique d'accès à l'égalité en emploi* (PO-17) et la *Politique de santé et sécurité* (PO-23).
- Assurer une veille sur les différents projets du Collège qui ont un impact sur l'enseignement et les conditions de travail.
- Poursuivre les efforts pour dynamiser la vie syndicale et la démocratie locale.
- Maintenir des liens de solidarité avec les autres syndicats du Collège et du quartier Ahuntsic.

États des résultats du SPECA

PÉRIODE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024 AU 31 AOÛT 2025

Cotes	Description	Revenus et dépendes réels 2024-2025	Budget 2024-2025 adopté le 15 mai 2024	Écart
REVENUS				
R-1	Cotisations syndicales	940 559,01 \$	868 000,00 \$	72 559,01 \$
	cotisations spéciales - fonds de réserve	(10 245,49)	-	(10 245,49)
R-2	Nouveaux membres	40,00	20,00	20,00
R-3	Intérêts gagnés	(4 639,80)	8 000,00	(12 639,80)
R-5	Cotisations enseignant•es retraité•es	290,00	350,00	(60,00)
TOTAL DES REVENUS		926 003,72	876 370,00	49 633,72
DÉPENSES				
Frais de bureau				
B-1	Secrétaire (salaire & bén. marg.)	88 658,78	91 520,00	(2 861,22)
B-2	Téléphone, timbres	1 731,21	1 800,00	(68,79)
B-3	Papeterie, articles de bureau	520,08	1 000,00	(479,92)
B-4	Journaux, revues, etc.	417,67	1 000,00	(582,33)
B-7	Imprimerie	2 072,51	1 500,00	572,51
B-9	Assurances et frais bancaires	1213,74	1 500,00	(286,26)
B-10	Achat d'équipements et entretien	1 392,91	1000,00	392,91
B-11	Divers	-	300,00	(300,00)
		96 006,90	99 620,00	(3 613,10)
Comités locaux				
C-1	Exécutif	-	300,00	(300,00)
C-2	École et société	-	500,00	(500,00)
C-4	Mob et négociation locale	147,59	300,00	(152,41)
C-5	CLIS	-	300,00	(300,00)
C-7	Autres comités (délégué•es, RCD, CRT...)	377,65	400,00	(22,35)
C-8	Comité des enseignant•es de la CÉ	505,10	600,00	5,10
		1030,34	2 400,00	(1369,66)
Négociation				
N-1	Négociation	-	-	-
N-2	Dépenses de grève	-	-	-
		- \$	- \$	- \$

États des résultats du SPECA (suite)

PÉRIODE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024 AU 31 AOÛT 2025

Cotes	Description	Revenus et dépenses réels 2024-2025	Budget 2024-2025 adopté le 15 mai 2024	Écart
DÉPENSES (suite)				
Participation syndicale				
P-1	Cotisations CSN	393 053,72 \$	367 200,00 \$	25 853,72 \$
P-2	Cotisations CCMM	32 959,22	30 600,00	2 359,22
P-3	Cotisations FNEEQ	289 261,86	271 300,00	17 961,86
P-4	Congrès, colloques CSN	185,68	1 000,00	(814,32)
P-5	Opérations CSN	-	-	-
P-6	RAR, RER, Conseils fédéraux	1 145,50	4 500,00	(3 354,50)
P-7	Opérations FNEEQ	3 707,86	10 000,00	(6 292,14)
P-8	Appuis aux luttes	20 850,00	18 200,00	2 650,00
P-9	Libérations ad hoc	-	2 000,00	(2 000,00)
		741 163,84	704 800,00	36 363,84
Activités sociales				
S-1	Rencontres de l'exécutif	1 854,36	2 000,00	(145,64)
S-2	Assemblées syndicales	3 056,09	5 000,00	(1943,91)
S-3	Événements sociaux	15 287,69	15 500,00	(212,31)
S-4	Café, jus, lait, bière, etc.	19 448,63	20 000,00	(551,37)
S-5	Fête des enfants	-	4 000,00	(4 000,00)
S-6	Fête de Noël	10 194,00	13 000,00	(2 806,00)
S-7	Party intersyndical	5 973,08	-	5 973,08
S-8	Aménagement du local syndical	-	600,00	(600,00)
S-9	Divers	-	100,00	(100,00)
S-10	Party d'huîtres	8 610,36	7 000,00	1 610,36
S-11	Déjeuners de la rentrée	5 728,21	5 500,00	228,21
S-12	Autres événements sociaux	608,80	500,00	108,80
		70 761,22	73 200,00	(2 438,78)
TOTAL DES DÉPENSES		908 962,30	880 020,00	28 942,30
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES		17 041,42 \$	(3 650,00) \$	20 691,42 \$

Bilan financier du SPECA

PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE DU 13 MAI 2026

Au 31 août 2025

ACTIFS

Encaisse	254 427,19	\$
Placements	236 702,43	

ACTIF TOTAL	491 129,62	
--------------------	-------------------	--

PASSIF ET SURPLUS

Créditeurs (à payer)	172 130,00	
-----------------------------	-------------------	--

Surplus

Surplus au début de l'exercice	301 250,20	
Surplus (déficit) de l'exercice	17 041,42	
Utilisation du fonds de réserve	-	

Surplus à la fin de l'exercice	318 999,62	
---------------------------------------	-------------------	--

TOTAL DU PASSIF ET DU SURPLUS	491 129,62	\$
--------------------------------------	-------------------	----

Bilan 2024-2025 du fonds de réserve

Au 1^{er} septembre 2024

Solde reporté	219 875,00	\$
---------------	------------	----

Entrées

Cotisations fonds de réserve	10 245,49	
Intérêt cumulés	6 581,94	

Sorties

Remboursement de journées de grève	-	
------------------------------------	---	--

Au 31 août 2025

Solde	236 702,43	\$
-------	-------------------	----

Comité des relations du travail

Isabelle Héroux

Département de biologie et de biotechnologies

Marie Lafrance (membre du CTT)

Département de mathématiques

Élisabeth Lalonde (conseillère)

Département de radiodiagnostic et échographie (radiodiagnostic)

Thierry Lecomte-Poitras (trésorier et membre du CTT)

Département de chimie

Bernard St-Louis (vice-président aux relations du travail et membre du CTT)

Département de sciences sociales (psychologie)

Au terme de cette année scolaire 2025-2026, le Comité des relations du travail (CRT) et le Comité technique sur la tâche (CTT) se seront réunis respectivement au moins dix et six fois. Au menu, les dossiers récurrents sur lesquels le Collège doit nous consulter avant de prendre une décision (clause 4-3.14 de la convention), l'ensemble des dossiers liés à la tâche et au projet de répartition des ressources enseignantes, des litiges (clause 4-3.15) et certains griefs (clause 4-3.16). Comme chaque année, le CRT a également eu à se prononcer sur les demandes de congé faites en vertu des clauses suivantes de la convention : programme volontaire de réduction du temps de travail (5-14.00), congé sans salaire à temps complet et à mi-temps (5-15.00 et 5-16.00), perfectionnement sans salaire (7-3.00) et congé non prévu à la convention (4-3.14 e)).

Aux rencontres du CRT et du CTT s'ajoutent aussi de nombreuses autres entre les parties syndicale et patronale pour traiter de différents dossiers relatifs aux conditions de travail du personnel enseignant et à la tâche enseignante. Cette année, sur le plan collectif, ce sont les négociations concernant la répartition des ressources de coordination départementale et la mise en place de balises afin de limiter les impacts des nouvelles règles régissant l'offre des cours complémentaires sur les ressources enseignantes et la tâche des disciplines qui ont occupé une place importante de l'agenda. L'année se termine par ailleurs avec le démarrage de deux autres chantiers importants qui concernent la formation continue : l'amélioration du processus d'attribution des charges à la formation continue (CFC) et la révision de notre lettre d'entente locale relative à la formation continue et à la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). Le présent bilan fera une brève description de ces différents dossiers, puis présentera les perspectives pour l'an prochain.

LES RESSOURCES ET LA TÂCHE

Le projet de répartition des ressources enseignantes est au centre des responsabilités du CRT. Tout au long de l'année, le CTT et le CRT ont eu à se pencher sur divers aspects de la répartition :

- L'ouverture des postes et des charges annuelles de remplacement pour 2025-2026 aux différents tours du Bureau de placement (clause 5-4.07).
- La reconnaissance du statut de temps complet aux enseignant·es ayant cumulé une CI annuelle de 50 ou plus et ayant donné suffisamment de charges de cours pour atteindre l'équivalent de 80 de CI en 2024-2025 (clause 5-1.03 d)).
- Les charges à la formation continue (clauses 8-7.07 à 8-7.09).
- Le projet de répartition de la session d'hiver 2026 ajusté sur la base de la lecture de l'effectif étudiant réel au 20 septembre (clause 8-5.08).
- Le bilan des ressources 2024-2025 (clause 8-5.11).
- L'état d'utilisation des ressources 2025-2026 produit sur la base de la lecture de l'effectif étudiant réel au 15 février (clause 8-5.10).
- Le projet de répartition 2026-2027 (clause 8-5.08).

Un Collège occupé à pleine capacité

Le projet de répartition pour 2025-2026 a été établi selon l'hypothèse d'un effectif étudiant équivalent à celui observé l'année précédente, une année faste sur le plan des inscriptions en raison de l'introduction de la nouvelle date d'abandon et d'une hausse des demandes d'admission aux deuxième et troisième tours. Or, une nouvelle surprise nous attendait au début du mois d'août : le taux de rétention des étudiant·es dans plusieurs programmes a atteint un niveau supérieur à la norme des dernières années. Ce sont donc presque 8500 étudiant·es qui devaient être assigné·es dans les différents groupes, du jamais vu au Collège, selon le Service de l'organisation de l'enseignement (SOE).

Ce phénomène a toutefois occasionné des enjeux non négligeables au moment de la période des ouvertures et fermetures de groupes avant le début de la session d'automne. En raison d'un manque d'espace, le Collège a préalablement assigné un horaire aux très nombreux groupes ouverts, une façon de faire inédite – dont nous espérons qu'elle le demeurera – qui a obligé un remaniement important des horaires existants afin de permettre à nos enseignant·es non permanent·es d'exercer pleinement leur priorité d'engagement. C'est un travail qui a reposé en grande partie sur les épaules de nos coordinations départementales, dont la sortie forcée de vacances aura été pour plusieurs plus mouvementée qu'à l'habitude.

À la révision du projet de répartition pour la session d'hiver, la prévision du financement annuel pour l'enseignement des cours, des laboratoires et des stages a été revue à la hausse de 22 ETC, passant de 441 à 463 ETC pour l'année scolaire. Un autre record qui éclipse celui de 451 ETC atteint lors de l'année 2020-2021, soit, rappelons-le, la première année complète dans un monde pandémique. La valeur du C à la session d'hiver a pu être abaissée de 38,8 à 38,2, ce qui a permis un allègement significatif des charges d'enseignement, si nous tenons compte également du transfert vers cette session des surplus de l'automne engrangés dans plusieurs départements. Au moment de la présentation de l'état d'utilisation des ressources à la mi-mars, il était projeté de terminer l'année 2025-2026 avec un surplus de 11 ETC, soit 7 ETC de moins qu'à la fin de l'exercice 2024-2025. La surembauche de cette année s'explique en partie par l'injection de ressources provenant de notre surplus des années précédentes et en partie par une hausse importante des coûts liés à la suppléance (la double imputation) comparativement à ce que nous avons connu dans le passé.

Quant au projet de répartition 2026-2027, il a été essentiellement calqué sur la version révisée en octobre du projet de cette année, mais en appliquant les modifications apportées à la répartition des ressources de coordination à la suite des négociations locales menées cette année. Le principal changement introduit permet une plus grande reconnaissance du travail accompli dans les départements multidisciplinaires ayant deux coordinations distinctes. Par ailleurs, comme pour l'année passée, ce sont environ 70 postes qui pourront être ouverts en raison de la hausse de la population étudiante observée depuis deux ans, des postes qui conduiront éventuellement nos collègues précaires à la permanence.

LES PROGRAMMES

Cette année, le CTT a procédé à l'analyse de la simulation des grilles de cours dans le cadre de l'actualisation ministérielle des programmes *Techniques policières* et *Technologie de la géomatique*, ainsi que pour le nouveau programme d'*Agriculture urbaine*, qui accueillera sa première cohorte en 2026-2027. Il a également évalué l'impact sur la répartition des ressources et sur la tâche enseignante de modifications mineures aux grilles de cours des programmes *Technologie du génie civil* et *Technologie de l'échographie médicale*.

Par ailleurs, à la suite de l'adoption par la Commission des études du document *Principes et règles de gestion des cours complémentaires*, le CTT a veillé à la bonne application de la nouvelle approche pour l'ouverture des cours-groupes dans les différents domaines, dans le respect des balises négociées en CRT à la suite d'une résolution de l'assemblée générale du SPECA le 12 février. Rappelons que ces nouvelles règles de gestion permettront de limiter les risques d'une offre de cours complémentaires déficitaires sur le plan des ressources enseignantes : il était essentiel d'introduire des garde-fous pour mitiger leur impact sur la tâche des disciplines, en limitant notamment les variations possibles

du nombre de groupes ouverts ou fermés dans une même discipline pour éviter les changements importants et soudains à sa tâche par rapport aux années précédentes. Notons que ces balises ont été largement inspirées des recommandations de l'avis du CTT diffusé en septembre concernant l'impact sur la tâche et sur les ressources enseignantes du nouveau modèle proposé pour établir l'offre de cours complémentaires au Collège.

DOSSIERS DIVERS

Mentionnons rapidement quelques-uns des autres dossiers qui ont occupé nos représentant-es au CRT et au CTT cette année :

- Bilan du double-emploi (clauses 5-1.12 et 4-3.14 p)).
- Mesures disciplinaires et griefs.
- Soutien aux enseignant-es qui seront mis-es en disponibilité (MED) pour l'année 2026-2027.
- Réalisation de travaux techniques pour évaluer différentes approches afin de reconnaître le travail accompli dans les départements multidisciplinaires ayant deux coordinations distinctes, dans un contexte où il n'y a pas eu d'injection de nouvelles ressources pour la coordination départementale dans la convention collective 2023-2028.
- Mise à jour des données pour les critères *Contributives* et *Laboratoires* aux fins de la répartition des ressources de coordination départementale, à la suite d'une consultation menée auprès de l'ensemble des départements.
- Conclusion de la négociation de la lettre d'entente locale sur la suppléance, qui entérine la pratique déjà en place au Collège.
- Négociation d'une approche plus proactive pour l'attribution des CFC, dans le respect des principes déjà convenus dans notre entente sur la répartition des ressources enseignantes.
- Amorce de consultations dans le cadre de la révision de notre lettre d'entente locale sur la formation continue et la RAC, notamment dans l'optique de négocier de meilleures conditions de travail pour la coordination des attestations d'études collégiales (AEC).

PISTES POUR 2026-2027

- Poursuivre la veille quant à l'application juste de nos nouvelles (et de nos anciennes) ententes locales et des dispositions de la convention collective 2023-2028.
- Faire le suivi des modifications au processus d'attribution des CFC et suggérer des correctifs le cas échéant. À terme, poursuivre les négociations afin que le Collège intègre les CFC dès le projet de répartition en avril et lors de sa mise à jour en octobre.
- Poursuivre et conclure les négociations nécessaires à la révision de la lettre d'entente locale sur la formation continue et la RAC.
- Réviser la lettre d'entente locale sur le processus d'engagement et évaluer les modifications à apporter à l'outil de gestion des listes de priorité d'engagement des enseignant-es non permanent-es afin de mieux rendre compte des différents cas de figure dans l'attribution des charges de cours, tant au régulier qu'à la formation continue.
- Offrir des formations sur différents aspects de la tâche, notamment sur les priorités d'engagement et la charge individuelle de travail (CI) et son calcul.

Commission des études

Julien Couturier

Département de soins préhospitaliers d'urgence

Dennis Divsic

Département de langues (anglais)

Philippe Fortin

Département de graphisme

Francis Yockell (automne) / **Marie-Hélène Hofbeck** (hiver)

Département de gestion

Sylvain Lacoursière

Département d'histoire et de géographie (histoire)

Carly Milorin

Département de radio-oncologie

Agata Mozolewska

Département de français et lettres

Catherine Poisson

Département de mathématiques

Kim Riverin

Département de biologie et biotechnologies

Sophie Roy

Département de sciences sociales (science politique)

François Séguin

Département de génie civil, géomatique et dessin technique
(génie civil et dessin technique)

Marilou St-Pierre

Département de cinéma et histoire de l'art (histoire de l'art)

À la rédaction du présent bilan, la Commission des études (CÉ) avait tenu 12 séances régulières, trois CÉ extraordinaires, et deux séances étaient encore prévues au calendrier d'ici la fin de la session. L'équipe des enseignant-es de la CÉ a également tenu plusieurs rencontres au cours de l'année afin de discuter de différents sujets abordés en CÉ ou dans ses comités.

Tout au long de l'année, la CÉ traite les dossiers statutaires habituels, tels que les modifications aux grilles et aux descriptifs de cours, la révision des RDEA à la suite de la révision de la PIEA, l'élaboration du calendrier scolaire de l'an prochain, etc.

Le Collège, en partenariat avec la commission scolaire Kativik Iliasarniliriniq (KI), souhaite développer un Tremplin DEC Nunavik Sivunitsavut (NS) pour les Inuits, dont les cours seraient dispensés dans les locaux de NS dans le quartier Saint-Henri à Montréal. Le projet a été présenté à la CÉ à plusieurs reprises pour détailler l'avancement des travaux, notamment les demandes d'autorisation ministérielle, les défis pédagogiques ainsi que le lancement de l'appel de contribution pour les enseignant-es en Français et lettres, en Éducation physique, en Philosophie, en Sciences sociales, en Graphisme et en Histoire de l'art.

Le projet de délocalisation du programme de Médecine nucléaire a aussi fait l'objet de nombreuses présentations à la CÉ, exposant ainsi les défis pédagogiques et logistiques des cours donnés à l'Hôpital St-François d'Assise à Québec. La 2^e cohorte d'étudiant-es débutera à l'automne 2026.

Le calendrier scolaire de l'année courante a été l'objet de discussions en CÉ à la suite de la levée des cours le 11 mars en raison de la tempête de verglas et le 1^{er} mai en raison de la journée de grève étudiante.

Du côté des programmes à l'enseignement régulier, la CÉ a adopté le projet du programme *GTEA-Agriculture urbaine* (152.B0) ainsi que *Technologie de la géomatique* (230.B0) et *Techniques policières* (310.A0).

Pour la formation continue, la CÉ a recommandé les projets de programmes suivants : *Réseautique et sécurité informatique* (LEA.C1), *Analyse d'activités et de comportements criminels et en surveillance technologique* (JCA.1B), *Graphisme* (NTA.1W) et *Techniques policières* (JCA.0U). Elle a aussi adopté les modalités d'enseignement à distance pour l'AEC *Techniques juridiques* (JCA.0R).

Finalement, en octobre dernier, le Collège recevait la visite du comité d'experts de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC). Conformément au mandat d'AG adopté en octobre 2024 à l'effet de se dissocier formellement du processus d'audit d'assurance-qualité, les personnes représentant le personnel enseignant à la CÉ n'ont pas participé aux travaux de la CEEC. Une délégation a toutefois remis en mains propres une lettre expliquant notre mandat d'AG et les raisons de notre absence lors d'une rencontre du processus d'audit.

En plus du comité d'ordre du jour (constitué du Directeur des études, du représentant des professionnel·les et de la vice-présidente aux affaires pédagogiques du SPECA), qui se réunit avant chaque rencontre de la CÉ, neuf comités de travail ont été actifs cette année.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu de ce qui a occupé les enseignant·es siégeant sur ces comités.

COMITÉ D'ORDRE DU JOUR

En raison des changements à l'offre des programmes offerts au Collège, le comité d'ordre du jour a procédé à la révision du *Règlement relatif à la Commission des études* (R-17). Ainsi, la composition des différents regroupements a été revue pour respecter cette mise à jour, mais aussi pour mieux équilibrer les regroupements et permettre de cette façon une rotation plus équitable des départements à la CÉ. Le R-17 a été adopté à la CÉ du 14 avril et au CA du 22 avril.

COMITÉ DE SUIVI DE LA RÉUSSITE

À la fin de l'année, le comité se sera réuni 11 fois.

Le comité a travaillé sur des capsules Omnivox qui présentent l'apparence de la plateforme selon les points de vue enseignant et étudiant, sur un sondage à propos de la 2^e date d'abandon destiné à la communauté du Collège, sur la diffusion du *Plan de réussite institutionnel 2025-2030* et sur des affiches de HEC Montréal au sujet du métier d'étudiant.

Des échanges ont eu lieu à propos de la possibilité d'avoir une semaine de relâche à l'automne et une recension de ce qui se faisait dans les autres cégeps a été présentée. Le comité s'est penché sur les enjeux liés au temps de préparation pédagogique à la rentrée d'automne, à la nécessité de commencer un lundi et aux bienfaits pour les étudiant·es d'avoir une pause à la mi-session. Une présentation a été préparée pour la CÉ, rappelant une recommandation faite par le comité il y a quelques années : regrouper, si possible, les journées de levée de cours à l'automne et changer le nom des journées de relâche pour journées d'étude hors classe.

Le comité a également commenté des chapitres du guide sur le modèle de suivi de la réussite, dont les travaux avaient été entamés en 2024-2025.

Le comité a, de plus, participé à la planification de la deuxième collecte du *Portrait de la population étudiante du Collège Ahuntsic* (anciennement recherche ECOBES), qui aura lieu à l'hiver 2027. Il s'est aussi penché sur les mesures favorisant la réussite les plus porteuses ou transférables d'un département à un autre et a effectué un suivi et une veille des projets d'activités favorisant la réussite (AFR).

Finalement, les membres ont participé à la mise à jour de l'engagement à l'intégrité intellectuelle devant être complété chaque session par les étudiant·es.

COMITÉ SUR L'INCLUSION ET LA DIVERSITÉ DES APPRENANT·ES

En 2025-2026, le comité s'est rencontré à sept reprises.

Le COMIDA a participé à brosser un portrait de la diversité étudiante (étudiant·es allophones, étudiant·es en situation de handicap, etc.) afin de soutenir les enseignant·es dans leurs stratégies pédagogiques.

Le comité a identifié les défis et les obstacles de la pédagogie inclusive et a rappelé l'importance de la consultation et de la collaboration entre les différents acteurs du Collège (étudiant·es, enseignant·es, etc.).

En prenant en compte le manque de ressources, le manque d'espaces et les différentes problématiques liées à la passation des examens dont le nombre a considérablement augmenté, le SAIDE, en collaboration avec le COMIDA, a analysé les processus afin de mettre en place des mécanismes favorisant le recours à l'évaluation en classe des étudiant·es.

COMITÉ DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU CYCLE DE GESTION DES PROGRAMMES (PCGP)

Le comité a continué les travaux amorcés en 2020 sur un *Guide d'application de la PCGP*. Une présentation de ce guide à la CÉ du 9 décembre 2025 a permis de lancer une consultation auprès des départements, des services et des directions concernés; celle-ci s'est conclue par une plénière le 31 mars 2026. Le comité a ensuite entrepris les ajustements nécessaires et prévoit adopter la version finale de ce guide avant la fin de la session d'hiver 2026.

Le comité a également poursuivi les travaux sur le cadre de référence de l'épreuve synthèse de programme (ESP), en tenant compte des commentaires obtenus lors de la période de consultation, qui s'était terminée le 3 juin 2025. La version amendée de ce cadre a été présentée en CÉ le 18 novembre 2025 et a été adoptée lors de la séance du 9 décembre 2025.

Par ailleurs, le comité a travaillé à l'élaboration d'un guide du profil de la personne diplômée (profil de sortie). Ces travaux se sont conclus par une présentation en CÉ le 14 avril.

Enfin, un gabarit pour la rédaction d'un argumentaire dans le cadre d'un différend a été élaboré. Une présentation, prévue à la CÉ du 5 mai, devrait permettre de le finaliser.

À la fin de l'année scolaire, le comité se sera rencontré à 13 reprises.

COMITÉ DES APPLICATIONS PÉDAGOGIQUES DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (CAPTIC)

À la fin de l'année 2025-2026, le CAPTIC se sera réuni à 14 reprises.

L'intelligence artificielle générative (IAg) est le dossier qui a occupé la plus grande part du temps de travail. Un sous-comité de travail du CAPTIC a poursuivi la rédaction de l'énoncé de principes, qui a été présenté en clôture du Colloque pédagogique en janvier. L'équipe a ensuite travaillé sur d'autres outils complémentaires (comme une version étudiante de l'énoncé et un tableau explicatif de mise en pratique des principes). Le CAPTIC a été consulté pour l'élaboration de l'outil *Déclarer et citer l'IAg*, destiné à la communauté étudiante.

Le CAPTIC a aussi été consulté sur l'arborescence du nouveau site web du Collège. Il a également participé à des rencontres d'échange dans le cadre de l'étude de faisabilité du projet *Apportez votre équipement personnel de communication (AVEC/BYOD)*, qui a été lancée en janvier 2026.

Comme chaque année, l'analyse des demandes d'immobilisation a été complétée. En effet, conformément à la lettre d'entente à cet effet, le comité a validé les demandes d'immobilisation TIC en vue de les recommander à la CÉ. Toutefois, cette année, un montant supplémentaire a été accordé au Collège tardivement, ce qui a bousculé le processus habituel de validation. Une réflexion sera menée

l'an prochain sur la possibilité de revoir le processus pour permettre au CAPTIC de jouer pleinement son rôle si ce type de réinvestissement survient à nouveau.

Finalement, différentes préoccupations de la communauté du Collège ont été discutées au CAPTIC : entre autres, les problèmes de projecteurs et les problèmes d'impression à la suite de la mise à jour de Microsoft.

COMITÉ DES ACTIVITÉS DE PROGRAMMES

Le Comité des activités de programmes s'est réuni à 11 reprises cette année. À l'automne, le comité a procédé à l'analyse de quatre demandes de projets pour l'hiver 2026. Lors de l'appel de projets en mars 2026, le comité a procédé à l'analyse de 16 demandes pour l'année 2026-2027 en disposant de 2,5 ETC, comme stipulé dans la *Lettre d'entente sur les règles de répartition des ressources enseignantes*. De plus, le comité a réouvert la catégorie *Projets particuliers volet innovation* pour ce concours. À ce jour, 1,75 ETC a été octroyé, il y a donc un résiduel pour l'hiver 2027.

Par ailleurs, le comité des activités de programmes a mis en place une procédure d'appel de projets pour les cours complémentaires en vertu du nouveau document *Principes et règles de gestion des cours complémentaires* adopté par les instances du Collège à l'hiver 2026. Cet appel a été lancé le 24 avril 2026. Le comité a testé les grilles d'analyse des projets de cours complémentaires sur des cours existants afin de les valider.

Par ailleurs, le comité a également été mandaté par la Direction des études afin d'évaluer les demandes faites par les départements dans le cadre de l'application de l'article 7-7.00 - *Dispositions relatives aux libérations aux fins de maintien de l'expertise enseignante* de la convention collective. Au moment d'écrire ces lignes, il était prévu que le comité se rencontre le 12 mai afin d'évaluer les demandes à acheminer par le Collège au CPP (Comité paritaire de placement) pour l'année 2026-2027.

COMITÉ DE RÉVISION DE LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES (PIEA)

Le Comité sur la PIEA se sera réuni huit fois au cours de l'année 2025-2026.

Le comité a poursuivi la réflexion sur les mécanismes d'auto-évaluation de la PIEA, notamment en identifiant et en regroupant les grandes thématiques d'articles à revoir. À cet effet, le comité a travaillé à la rédaction d'une proposition de modèle d'auto-évaluation.

Aussi, le comité a réfléchi à la façon de sonder la communauté ahuntsicoise concernant les aspects de la PIEA à travailler. Une consultation de la communauté collégiale au sujet de la révision de la PIEA est prévue pour la fin de la session hiver 2026. Les données seront utilisées afin de guider le comité dans la prochaine année.

De plus, pour sensibiliser chacun·e des étudiant·es à sa responsabilité de se présenter aux évaluations, le comité a entamé la rédaction d'une communication visant à les informer des règles entourant les absences lors d'une évaluation sommative. Cette lettre devrait être envoyée avant la fin de la session d'hiver 2026.

Finalement, le comité a présenté en ARCD les amendements à la *Politique institutionnelle des apprentissages* (PIEA, PO-12) en lien avec la levée de l'obligation de présenter un billet médical pour les absences de moins de cinq jours, ainsi que les nouvelles dates de désinscription et d'abandon. De plus, lors de cette même ARCD, afin de guider les enseignant·es dans des cas d'absences aux évaluations des personnes étudiantes, un schéma d'aide à la décision a été présenté et envoyé, par la suite, à tous·tes les enseignant·es.

COMITÉ POUR L'ORGANISATION DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Le comité se sera rencontré à 11 reprises en 2025-2026.

Le colloque pédagogique se tenait cette année en collaboration avec le Pôle interordres de Montréal (PIM), sous le thème *Le déploiement des technologies en enseignement supérieur : entre révolution et dystopie*, les 13, 14 et 15 janvier 2026. Des conférences, ateliers, tables rondes et présentations ont été proposés au cours des trois jours : le 13 janvier par le PIM, le 15 janvier par le Collège, et le 14 janvier par les deux institutions.

Plus de 500 participant·es issu·es du réseau de l'enseignement supérieur et du Collège se sont inscrit·es aux activités du Colloque. Onze activités différentes (conférences, ateliers, tables rondes et présentations) ont été présentées par le Collège, en plus de visites de locaux des départements participants. En outre, 15 départements ont organisé des ateliers spécifiques à leurs besoins.

Un sondage d'appréciation a été effectué entre le 29 janvier et le 11 février 2026. Malheureusement, en raison d'un problème technique, environ la moitié des personnes participantes n'ont pas reçu le sondage. Les résultats ont été présentés par Amélie Leclerc, technicienne en recherche sociale, à la séance de la CÉ du 14 avril 2026.

Le comité a pris la décision de ne pas utiliser les codes QR pour la prise des présences cette année, ce qui a facilité la gestion de l'activité. Le prochain colloque reviendra l'an prochain dans son format original, présenté uniquement par le Collège. Le thème reste à déterminer.

COMITÉ POUR LA RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE

Cette année, le Comité pour la reconnaissance professionnelle s'est réuni six fois.

Comme chaque année, le comité avait comme principal mandat de préparer l'appel de candidatures pour la Mention d'honneur de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) et, par la suite, de procéder à l'évaluation des personnes candidates. Le comité a retenu cette année la candidature de Michel Éric Gauthier, enseignant de la discipline Impression. L'édition 2026 du Colloque de l'AQPC, lors duquel les récipiendaires de la mention sont mis à l'honneur, aura lieu du 3 au 5 juin 2026 au Cégep de Drummondville.

Le comité a aussi revu l'appel de candidatures pour mieux arrimer les critères à ceux proposés par l'AQPC. Finalement, la grille d'analyse des candidatures reçues a été revue pour faciliter la sélection de la personne lauréate par le comité.

COMITÉ DES COURS COMPLÉMENTAIRES

Les membres du Comité des cours complémentaires se sont réuni·es à 12 reprises au cours de l'année 2025-2026. Le calendrier de consultation du document *Principes et règles de gestion des cours complémentaires* a d'abord été modifié pour permettre la diffusion de l'avis du Comité technique sur la tâche (CTT) sur le document, notamment par le biais de deux rencontres proposées par le SPECA. Une troisième plénière portant sur la mécanique encadrant le choix de cours effectué par les étudiant·es, l'ouverture de groupes et l'assignation des étudiant·es à ces groupes a également été tenue. Les départements, disciplines, directions et services ont ainsi pu transmettre leurs commentaires jusqu'au vendredi 17 octobre. À la suite de cette date, les membres du comité ont étudié les commentaires soumis et ont apporté des bonifications au document. Le document modifié a été déposé à la CÉ le 30 janvier, présenté à l'assemblée générale du SPECA le 12 février et adopté à la CÉ extraordinaire du 26 février.

AUTRES COMITÉS

À la suite d'une demande de recours prévu à l'article 5.18 de la PIEA, un comité de recours a été formé afin de donner son avis au Directeur des études.

Un comité de règlement de différend a été formé durant l'année, conformément à l'article 7.04.5 de la PCGP. Il impliquait les disciplines de Géomatique ainsi que de Génie civil et dessin technique dans le cadre de l'actualisation du programme *Technologie de la géomatique* (230.B0).

Finalement, un comité *ad hoc* a été formé pour analyser la conformité d'un article des RDEA de deux départements avec la PIEA.

PISTES POUR L'ANNÉE 2026-2027

En plus des travaux en cours dans les différents comités, voici quelques-uns des dossiers pour lesquels une vigilance sera de mise :

- **Cours complémentaires** : Le comité d'activités de programme fera l'analyse des projets de cours complémentaires l'automne prochain et procédera au choix des nouveaux cours pouvant être offerts. Une veille des impacts de cet appel sera nécessaire tant au niveau pédagogique qu'en termes de relations de travail.
- **Intelligence artificielle** : Ce dossier demeurera prioritaire l'an prochain. L'énoncé de principes étant un premier pas, une boîte à outils et des formations seront essentielles pour soutenir les départements et les enseignant-es dans le déploiement de l'énoncé.
- **Templin DEC Nunavik Sivunitsavut (NS)** : Ce projet de collaboration avec un organisme externe présentera de nombreux défis, notamment sur le plan pédagogique. Les membres représentant le personnel enseignant à la CÉ porteront une attention particulière à ce dossier et demanderont des suivis lorsque nécessaire.
- **Examens différés** : Avec la nouvelle directive ministérielle concernant les billets médicaux pour les absences de moins de cinq jours, de nombreux départements observent une hausse notable d'absentéisme en classe, particulièrement aux évaluations. Différents comités de la CÉ pourront se pencher sur cette problématique l'an prochain pour faciliter la mise en place de mesures concrètes.
- **Projet AVEC (Apportez votre équipement personnel de communication)** : Étant donné les problèmes posés par l'étude de faisabilité menée par le Collège cet hiver, notre vigilance sera nécessaire pour soulever les impacts pédagogiques d'un tel projet, mais aussi les impacts sur les conditions d'apprentissages des étudiant-es et sur l'accessibilité aux études supérieures.

Comité de délégué-es

Marie-Anne Viau/Geneviève Gagné

Département d'agriculture urbaine

Caroline Leduc

Département de biologie
et biotechnologies

Sonia Bourgeois/Laurent Dubrulle

Département de chimie

Mélanie Morin

Département de cinéma et histoire
de l'art (cinéma)

Noémi Nadeau

Département de cinéma et histoire
de l'art (histoire de l'art)

Philippe Robidoux

Département d'éducation physique

Marc Blondin

Département de français et lettres

Frédéric Adam

Département de génie civil, géomatique
et dessin technique (génie civil et dessin
technique)

Mathieu St-Jean

Département de génie civil, géomatique
et dessin technique (géomatique)

Patrick Hamel

Département de génie électrique

Mia Rivard

Département de génie industriel

Mathieu Lévesque

Département de gestion

Geneviève Fredette

Département de graphisme

Nicola Grenon

Département d'informatique

Lucila Astellarra

Département de langues
(langues modernes)

Shanie Sirois

Département de langues (anglais)

Jonathan Lemaire-Beaucage

Département de mathématiques

Julie Milette/Isabelle Champagne

Département de médecine nucléaire
et électrophysiologie médicale (EPM)

Louise-Anne Papineau/Ksenia Sirotkina

Département de médecine nucléaire
et électrophysiologie médicale (MN)

Alex Gagnon

Département de philosophie

Émile Godbout

Département de physique

Marie-France Kerwin

Département de radiodiagnostic
et échographie médicale (radiodiagnostic)

Isaac Laplante

Département de radio-oncologie

Christian Goyette

Département de sciences sociales
(sociologie)

Julie Lacroix

Département de techniques auxiliaires
de la justice

Le Comité de délégué-es s'est réuni à quatre reprises cette année.

La première rencontre du 4 septembre a été l'occasion de présenter le rôle des personnes déléguées, de faire un retour sur une rentrée marquée par les compressions budgétaires, de présenter les différentes activités de mobilisation qui ont été mises en œuvre durant l'automne et de présenter les principaux enjeux de l'assemblée générale du 11 septembre, notamment en ce qui concerne les cours complémentaires et la suppléance.

La deuxième rencontre a eu lieu le 30 octobre. Il y a d'abord été question de notre lettre d'entente *Règles de répartition des ressources enseignantes*, plus particulièrement en ce qui concerne le financement pour la coordination départementale et pour le suivi de programmes. Il a aussi à nouveau été question des compressions et des activités de mobilisation, dont celles prévues pour les Portes ouvertes du 20 novembre, en vue de la manifestation du 30 novembre.

La troisième rencontre, qui a eu lieu le 29 janvier, nous a permis de discuter de la lenteur avec laquelle le quorum avait été atteint lors des deux dernières assemblées générales, ce qui a permis au comité de réfléchir à différentes pistes de solution qui permettraient d'améliorer une situation qui semble récurrente. Parmi ces solutions, notons que la participation de personnes déléguées aux SPECA-mobiles faisant la tournée des départements avant les assemblées générales a été retenue (et se sera révélée très efficace lors de celle du 12 février). Les activités syndicales de l'hiver ont aussi été présentées, ce qui nous a permis de recevoir quelques suggestions intéressantes pour la Journée de réflexion syndicale du 5 juin.

La quatrième et dernière rencontre a eu lieu le 19 mars. Il y a été question des points à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 2 avril, notamment notre lettre d'entente *Formation continue et reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)*, l'escalade des moyens de pression en vue d'une éventuelle grève sociale le 1^{er} mai et l'adoption d'une recommandation sur l'environnement faisant suite aux États généraux de l'enseignement pour la transition écologique et sociale. Des membres du comité ont à nouveau eu l'occasion de s'inscrire aux SPECA-mobiles précédant l'assemblée générale (dont le quorum aura été atteint en un temps record) et les activités syndicales à venir ont pu être présentées et discutées.

Nous tenons à remercier les délégué·es pour leur disponibilité et leur apport important à la vie syndicale!

Comité École et société sur l'intelligence artificielle

Bibiane Charland

Département de médecine nucléaire et électrophysiologie médicale (MN)

Julie Cloutier

Département de philosophie

Daniel Cholette

Département de cinéma et histoire de l'art (cinéma)

Sophie Crevier

Département de techniques auxiliaires de la justice

Christian Goyette

Département de sciences sociales (sociologie)

Edith Gruslin

Département de biologie et biotechnologies

Alexandre D. Lahaie

Département de langues (langues modernes)

Isaac Laplante

Département de radio-oncologie

Julie Martin-Guay

Département de français et lettres

Justyna Mitka

Département de français et lettres

Agata Mozolewska

Département de français et lettres

Noémi Nadeau

Département de cinéma et histoire de l'art (histoire de l'art)

Kim Riverin

Département de biologie et biotechnologies

Lisa Sfriso

Département de cinéma et histoire de l'art (cinéma)

Francis Soucy

Département d'éducation physique

Francis Yockell

Département de gestion

Le Comité École et société du SPECA a tenu une rencontre le 25 septembre 2025. Lors de cette rencontre, les résultats du sondage portant sur les impacts de l'intelligence artificielle (IA) élaboré l'an dernier par le comité ont été partagés. Les enjeux de plagiat, le besoin de formation de même que l'inadéquation entre les devis ministériels et la fonction de travail dans certains programmes font partie des faits saillants qui se dégagent de ce sondage. Toujours dans le cadre de cette rencontre, le comité a également été consulté sur l'énoncé de principes sur l'IA sur lequel travaillaient alors les membres du CAPTIC. Un midi-causerie sur l'IA afin d'approfondir les questions soulevées par les résultats du sondage a été organisé le 9 octobre.

Comité de mobilisation

Marc Blondin

Département de français et lettres

Aurélie Girard

Département de biologie et biotechnologies

Émile Godbout

Département de physique

Christian Goyette

Département de sciences sociales (sociologie)

Isabelle Héroux

Département de biologie et biotechnologies

Jonathan Lemaire-Beaucage

Département de mathématiques

Héloïse Moysan-Lapointe

Département de philosophie

Réjean Painchaud

Département d'infographie

Jeanne Reynolds

Département de sciences sociales (sociologie)

Joan Sénéchal

Département de philosophie

Marie-Anne Viau

Département d'agriculture urbaine

Conformément au plan d'action du SPECA contre les compressions et les dérives autoritaires adopté le 11 septembre dernier, un comité local de mobilisation a été créé. Le plan d'action a été mis à jour lors des AG du 27 novembre, 12 février et 2 avril, témoignant d'une escalade des moyens de pression. Le Comité de mobilisation est un comité ouvert qui a pu compter sur la participation régulière d'une dizaine de membres, en plus de la contribution ponctuelle de plusieurs personnes volontaires pour prendre des tâches à la pièce. Tout au long de l'année, le comité a collaboré étroitement avec le Conseil exécutif et a mis à contribution le Comité des délégué-es à quelques reprises.

Plusieurs actions locales ont été organisées cette année, dont :

- La signature de la pétition contre les compressions.
- Action locale intersyndicale « Les compressions budgétaires dans les cégeps, ça fait peur! ».
- Signature de cartes durant la célébration des fêtes du Collège.
- Production et lancement du livret *Ahuntsic DEBOUT!*, transformé ensuite en exposition.
- Mise en place d'une chorale militante Chante Ahuntsic!
- Organisation des activités des 1^{er} et 2 mai.

Par ailleurs, différents outils ont été développés, notamment :

- Création d'équipes TEAMS pour le CLIS (Comité de liaison intersyndicale) et le Comité de mobilisation, ainsi que d'un canal partagé.
- Expérimentation de divers outils de pointage pour faciliter la connaissance de notre terrain.
- Travail régulier en CLIS.
- Collaboration plus rapprochée avec l'AGECA à l'occasion du 1^{er} mai.
- Collaboration avec les syndicats du CIUSS-NIM et Solidarité Ahuntsic (1^{er} mai).

Comité de perfectionnement

Marie-France Beauchemin

Département de graphisme

Geneviève Bélanger

Département de gestion

Éliane Delisle

Département de génie civil, géomatique et dessin technique
(génie civil et dessin technique)

Josée Dépelteau

Département de médecine nucléaire et électrophysiologie médicale (MN)

Steve Lévesque

Département d'informatique

Kim Riverin

Département de biologie et de biotechnologies

Stéphanie Ruest

Département de sciences sociales (science politique)

Pour l'année scolaire 2025-2026, le Comité de perfectionnement des enseignant-es disposait d'un financement annuel de 101 595 \$ (195 \$ par enseignant-e à temps complet selon les dispositions de la clause 7-1.01 de la convention collective), ce à quoi s'est ajouté le solde cumulé des années antérieures de 255 976,70 \$, pour un budget total estimé à 357 571,70 \$.

Après sept rencontres, en date du 13 mai 2026, environ 137 demandes de perfectionnement ont été traitées par le Comité de perfectionnement, pour un montant total d'environ 76 790,85 \$ jusqu'à maintenant. Trois demandes ont été effectuées en 2025-2026 dans le cadre du projet pilote visant l'accès aux fonds de perfectionnement au personnel enseignant chargé de cours. À noter que ces données sont provisoires, car le bilan annuel sera effectué à l'automne 2026.

Les travaux de révision de la *Politique de perfectionnement du personnel enseignant* ont repris conformément aux mandats obtenus en assemblées générales syndicales. Des ajustements ont été proposés en 2025-2026 en ce qui concerne les modalités applicables aux frais de séjour et de déplacement, ainsi que les limites maximales pour les activités de perfectionnement de la catégorie C (colloques, congrès, conférences). Finalement, la révision a intégré des modalités de remboursement des activités de perfectionnement pour les personnes chargées de cours à la formation continue. Le document *Modalités relatives au perfectionnement du personnel enseignant du Collège Ahuntsic*, nouvelle appellation de la politique, a été adopté en avril 2026 et les nouvelles dispositions appliquées dès son adoption.

Des discussions sont à prévoir l'an prochain sur les modalités entourant le perfectionnement collectif.

ÉVOLUTION DES BUDGETS ANNUELS DEPUIS 2016

Le tableau récapitulatif ci-dessous fait état du budget disponible pour une année donnée sur une base prévisionnelle et sous réserve de vérification des états financiers (allocations ETC) du Collège pour l'année précédente.

ANNÉE	SOLDE AU 30 JUIN PRÉCÉDENT	FINANCEMENT ANNUEL (E.T.C.)	TOTAL DISPONIBLE	DÉPENSES	DATE DU RAPPORT
2016-2017	43 937,57 \$	96 569,85 \$	140 507,42 \$	77 525,74 \$	Septembre 2017
2017-2018	62 981,68 \$	92 537,25 \$	155 518,93 \$	90 244,21 \$	Septembre 2018
2018-2019	65 274,72 \$	90 825,15 \$	156 099,87 \$	87 371,19 \$	Septembre 2019
2019-2020	68 728,68 \$	91 037,70 \$	159 766,38 \$	50 023,94 \$	Septembre 2020
2020-2021	109 742,44 \$	98 180,55 \$	207 923,44 \$	30 974,12 \$	Septembre 2021
2021-2022	176 949,32 \$	97 100,50 \$	274 049,82 \$	50 944,16 \$	Septembre 2022
2022-2023	212 120,10 \$	89 608,35 \$	301 728,45 \$	67 341,05 \$	Septembre 2023
2023-2024	234 287,40 \$	89 937,90 \$	324 325,30 \$	84 778,00 \$	Septembre 2024
2024-2025	239 547,30 \$	97 113,40 \$	336 660,70 \$	80 684,00 \$	Septembre 2025
2025-2026	255 976,70 \$	101 595,00 \$	357 571,70 \$	76 790,85 \$	Mai 2025

Comité d'action et de concertation en environnement (CACE)

Marie-Josée Béliveau

Département d'histoire et de géographie (géographie)

Hélène Jacomy

Département de biologie et biotechnologies

François Séguin

Département de génie civil, de géomatique et de dessin technique
(génie civil et dessin technique)

Marie-Anne Viau

Département d'agriculture urbaine

Par rapport à l'an dernier, l'année 2025-2026 a été plus active pour le CACE. Lors des rencontres du comité, plusieurs sujets ont fait l'objet de discussions et de suivis, notamment : des guides pour la communauté du Collège en lien avec l'approvisionnement responsable, la gestion des matières résiduelles, ainsi que les événements écoresponsables, la certification Cégep vert, le Frigo collectif, les comités étudiants Vertige et Ahvélo, la brigade verte, l'écocentre et plusieurs événements tenus au Collège en lien avec l'écologisation.

Le *Plan d'écologisation institutionnel* (PEI) et la mise en œuvre de son plan d'action ont pris du retard. Le fonds environnemental du Collège a fait les frais des coupures budgétaires, ce qui inquiète les membres du CACE sur l'avenir du PEI. L'équipe en environnement du Collège et le CACE se sont penchés sur les possibilités de sources de financement différentes pour le fonds environnemental. Un suivi est à faire l'an prochain.

Les membres du CACE ont été mobilisé-es afin d'identifier des personnes ambassadrices de l'écologisation dans chacun des services et des départements du Collège. Bien que plusieurs personnes ambassadrices aient déjà été identifiées, le recrutement est toujours en cours. Un suivi est à faire l'an prochain.

De plus, le CACE a été sollicité pour participer à un projet d'aménagement d'une platebande devant le bloc A visant à mettre en valeur la biodiversité, l'autochtonisation et l'agriculture urbaine. Un financement de 2000 \$ du Fonds mondial pour la nature (WWF) a été obtenu pour ce projet. Les travaux d'aménagement sont prévus en mai 2026.

À la fin de l'année 2025-2026, le CACE se sera réuni sept fois.

Comité d'aménagement des locaux¹

Gilles Bénichou

Département d'informatique

Marie Lafrance

Département de mathématiques

François Séguin

Département de génie civil, géomatique et dessin technique
(génie civil et dessin technique)

À la fin de l'année 2025-2026, le comité se sera rencontré trois fois. La dernière rencontre du comité est prévue après la rédaction de ce rapport.

Les représentant·es enseignant·es ont servi de relais entre les besoins des enseignant·es et des départements et le comité, notamment en lien avec : l'aménagement du poste professeur dans les classes, les enjeux de salubrité et de dommages en lien avec les locations de locaux la fin de semaine, le contrôle de la température dans le Collège, et les améliorations aux classes à venir compte tenu du contexte financier serré du Collège.

Les rencontres du comité ont aussi permis de ramener les préoccupations enseignantes pour les futurs agrandissements du Collège, notamment en lien avec les équipements technopédagogiques prévus. Le réaménagement du bloc G (principalement les anciens locaux d'impression) a aussi fait l'objet de discussions.

Des enjeux en lien avec l'occupation des classes par des programmes proposant un mode d'enseignement hybride, qui limite leur utilisation pour d'autres cours en présentiel, ont été soulevés auprès de la Direction. Malheureusement, aucune action de la part de la Direction n'est à prévoir en lien avec les éléments soulevés.

Une réflexion a été amorcée pour doter le comité d'un plan de travail à plus long terme. Un suivi est à faire l'an prochain.

¹ Autres membres du comité : Marie-Claude Duquette (DRM), Rudy Jean (DTI), Milena Dimitrova et Radostina Nikolova (SOE), Isabelle Mailloux et Catherine Roy (SFCCS), Charles Brochu-Blain (DAEPE).

Comité de recours

Alain Cadotte

Département d'histoire et de géographie (histoire)

Établi en vertu du règlement R-11 (conditions d'admission des personnes étudiantes), le Comité de recours est composé de trois personnes : la registraire Valérie Lajoie, une API (Marie-André Binet) et un enseignant (Alain Cadotte). À la suite de l'avis de renvoi reçu du Collège, les personnes étudiantes peuvent demander à être entendues par le comité pour exposer les raisons spéciales et exceptionnelles expliquant leurs échecs et, surtout, les raisons qui permettraient au Collège de les réintégrer.

Pour la session d'automne 2025, le comité s'est réuni le mercredi 20 et le jeudi 21 août. Trente-trois personnes étudiantes ont demandé à être entendues par le comité. Toutes ont fait l'objet d'une recommandation de réadmission sous condition (services du SAIDE, services aux personnes étudiantes, allègement de session à six cours et moins, etc.).

Pour la session d'hiver 2026, le comité s'est réuni le mercredi 21 et le jeudi 22 janvier. Trente-cinq personnes étudiantes ont demandé à être entendues lors de ces deux journées, trente-quatre ont reçu un avis favorable à leur réadmission (sous condition comme à l'automne) et une a été refusée. Le tableau suivant montre les résultats du comité.

SESSION	NOMBRE DE DOSSIERS	RENOIS	RÉADMISSIONS
AUTOMNE 2025	33	0	33
HIVER 2026	35	1	34

Après examen de chaque dossier, le comité a fait parvenir ses recommandations (de maintien du renvoi ou de réadmission) à la Direction des études, qui a pris la décision finale.

Comité des stages

Ahmed Bouzidi/Antoine Moevus

Département d'informatique

Sophie Brûlé

Département de biologie
et biotechnologies

Christian Cabot/Julie St-Hilaire

Département de médecine nucléaire et
électrophysiologie médicale (MN)

Benoit Chapdelaine/Julien Maheu

Département de soins préhospitaliers
d'urgence

Mario Champagne

Département de techniques auxiliaires
de la justice (pratiques policières)

Hicham Dahani/Benoit Trempe

Département de génie électrique

Fabrice Desormeaux

Département de gestion

Annie Gauthier

Département d'archives médicales

Catherine Laberge²

Département de techniques auxiliaires
de la justice (droit)

Stéphane Lapointe

Département de techniques auxiliaires
de la justice (TIC)

Myriam Lebrasseur

Département de radiodiagnostic et
d'échographie médicale (radiodiagnostic)

Stéphanie Malo

Département de médecine nucléaire et
électrophysiologie médicale (EPM)

Marie-Lou Martel

Département de radiodiagnostic et
d'échographie médicale (échographie)

Josiane Meloche

Département de radio-oncologie

Elsa Myotte

Département de graphisme

Alexandre Provençal

Département de chimie

Walter Tshibangu

Département de génie industriel

Au cours de l'année scolaire 2025-2026, le comité des stages s'est réuni à quatre reprises (14 octobre 2025, 19 janvier 2026, 31 mars 2026 et 12 mai 2026) afin de poursuivre ses travaux.

L'un des chantiers de l'année a porté sur la conformité de la documentation départementale et institutionnelle avec la législation en vigueur. Un soutien à la révision des RDEA, des plans de cours et des guides liés aux stages a été offert afin d'assurer l'alignement des pratiques avec les exigences légales.

Dans une optique de prévention des situations problématiques, le comité a procédé à la rédaction d'un aide-mémoire portant sur les absences et les retards en stage. Cet outil vise à uniformiser les pratiques départementales et à soutenir les personnes enseignantes dans la gestion de ces situations.

Le comité a également travaillé à la rédaction d'un extrait type de plan de cours, ainsi qu'à celle d'un formulaire de consentement à faire signer en lien avec l'échange d'informations concernant les personnes stagiaires entre personnes enseignantes. Ces documents visent à encadrer légalement et clairement la circulation de l'information, dans le respect des obligations de confidentialité et des principes de nécessité et de proportionnalité.

Dans la continuité des travaux amorcés les années précédentes, une formation à distance préalable au stage a été mise en ligne sur Moodle. Cette formation contribue à renforcer la préparation des personnes stagiaires. Elle est accessible à toutes les personnes stagiaires de la formation continue ainsi qu'aux personnes stagiaires de la formation générale ayant été absentes lors de la formation offerte en présence.

² Enseignante libérée pour le Comité des stages.

Un tableau de suivi concernant les inscriptions à la formation préalable au stage a par ailleurs été créé, et les cours « stages » porteurs de cette formation ont été identifiés pour les disciplines comportant plus d'un stage.

Le comité a également produit un aide-mémoire s'adressant spécifiquement aux milieux de stage, afin de leur rappeler leur rôle, leurs responsabilités et les principales balises encadrant l'accueil et la supervision des personnes stagiaires.

Des Info-stages thématiques ont aussi été rédigés et diffusés afin de soutenir les départements et les personnes enseignantes sur des enjeux précis liés aux stages.

De plus, un projet de calendrier de charges visant l'ensemble des personnes employées ayant un lien avec les stages a été rédigé. Cet outil favorise une vision globale des responsabilités ainsi qu'une meilleure planification du travail et de la répartition des tâches associées aux stages.

Par ailleurs, le comité a complété la rédaction de la version 3 du *Guide des stages*, qui intègre l'ensemble des ajustements législatifs, des procédures actualisées et des outils développés au cours de la dernière année. Ce guide demeure un document de référence central pour les personnes enseignantes responsables de stages, les coordinations et toute personne impliquée dans les stages.

Finalement, le comité a préparé une formation destinée aux personnes enseignantes impliquées dans les stages, qui sera offerte le 26 mai 2026. Cette formation vise à consolider les acquis, à favoriser une compréhension commune des obligations légales et à soutenir les personnes enseignantes dans leur rôle de supervision et d'évaluation des personnes stagiaires.

Les travaux de l'année 2025-2026 témoignent de l'engagement soutenu du Comité des stages à offrir un encadrement rigoureux, cohérent et conforme, tout en soutenant concrètement les personnes enseignantes, les milieux de stage et les personnes stagiaires.

Comité institutionnel de protection des animaux du Collège Ahuntsic (CIPACA)

Annie Lavallée

Département de biologie et biotechnologies

Samaël Beaudoin

Département de philosophie

Le CIPACA a pour rôle d'approuver les protocoles expérimentaux qui impliquent l'utilisation d'animaux vivants. Suivant les lignes directrices du Conseil canadien de protection des animaux (CCPA), le CIPACA doit s'assurer que l'utilisation des animaux respecte le principe des « 3 R » : Remplacement, Réduction, Raffinement. Le CIPACA doit en particulier vérifier que le mérite pédagogique de ces protocoles expérimentaux a été validé par un comité distinct formé d'enseignant·es du Département de biologie et biotechnologies : chaque animal doit être utilisé et sacrifié pour une raison qui est absolument nécessaire du point de vue du cursus académique de l'étudiant·e. En appliquant ces lignes directrices, le Collège obtient de la part du CCPA un certificat de Bonnes pratiques animales (BPA), qui « démontre la pleine participation aux programmes du CCPA et le respect des normes du CCPA reconnues internationalement en matière d'éthique animale et de soins aux animaux en recherche et en enseignement ainsi que pour les essais ».

Les installations du Collège sont ainsi régulièrement inspectées par le CCPA. Lors de ces audits, les agent·es du CCPA rencontrent les membres du CIPACA, qui leur font un état des lieux des protocoles évalués, mais aussi des formations qu'ils ont reçues pour les guider au mieux dans leur tâche. Se rencontrant trois fois par an, le comité est composé de neuf membres, dont cinq qui n'utilisent pas d'animaux afin d'avoir sur les pratiques animales un regard « extérieur » : un·e vétérinaire, un·e enseignant·e en biologie et biotechnologies, un·e technicien·ne en biologie et biotechnologies, un·e enseignant·e non utilisateur d'animaux, un·e représentant·e de la communauté, deux étudiant·es en biologie et biotechnologies, un·e représentant·e de la Direction, un·e personne en soutien à la coordination.

Durant l'année 2025-2026, le CIPACA a tenu six réunions (septembre, octobre et novembre 2025, janvier, février et mai 2026). Ce nombre exceptionnel s'explique en grande partie en raison des recommandations du CCPA faisant suite à l'audit de février 2025. Il a fallu mettre sur pied un plan d'action et satisfaire ces recommandations. La révision de la *Directive administrative concernant l'utilisation des animaux de laboratoire* (D-16) a fait partie des actions. La révision de la grille de visite de l'animalerie également. En outre, les activités régulières d'approbation, de visite et de formation se sont poursuivies.

Comité institutionnel sur la santé mentale étudiante

Marie-Ève Corriveau

Département d'éducation physique

Agata Mozolewska

Département de français et lettres

Au cours de l'automne 2025 et de l'hiver 2026, le comité s'est réuni à cinq reprises.

Le comité s'est donné comme objectif de continuer à promouvoir la santé mentale étudiante ainsi que des activités de sensibilisation autour de la *Politique institutionnelle en matière de santé mentale étudiante*.

Lors de chaque rencontre, le comité est à l'écoute des personnes étudiantes qui y participent pour échanger sur les différentes embûches rencontrées tout au long de leur parcours et des mesures aidantes qui pourraient potentiellement avoir un impact positif sur leur santé mentale.

Le comité est informé des différentes initiatives proposées au Collège Ahuntsic en lien avec la santé mentale étudiante. Avec les représentant-es de la communauté étudiante, il poursuit la réflexion sur les enjeux importants, tels que : isolement, défis en première session, surcharge de travail, aménagement des locaux ainsi que l'insécurité alimentaire.

Comité permanent visant la prévention de la discrimination, du harcèlement et de la violence et des violences à caractère sexuel (PO-34, PO-35)

Julie Cloutier

Département de philosophie

Sophie Roy

Département de sciences sociales (science politique)

Au cours de l'année 2025-2026, le Comité permanent se sera rencontré à cinq reprises.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL DES TRAVAUX

- **Rapport d'activités du Bureau d'intervention et de prévention (BIP) :** Le rapport d'activités 2024-2025 du BIP a été présenté lors de la première rencontre annuelle du comité. L'augmentation du nombre de demandes effectuées auprès du BIP se poursuit, passant de 153 l'an dernier à 236 cette année. Les demandes liées aux violences à caractère sexuel (VACS) et aux violences proviennent deux fois plus des personnes étudiantes que du personnel, alors que la tendance est inverse pour les situations de conflit et d'incivilité. On observe également, comme les années précédentes, que le personnel se tourne principalement vers le BIP pour de la consultation, alors que les personnes étudiantes le font davantage pour faire des signalements.
- **Liste des personnes enquêtrices et médiatrices :** Conformément aux PO-34 et PO-35, le comité a adopté la mise à jour annuelle de la liste de personnes enquêtrices et médiatrices potentielles, à l'interne et à l'externe.
- **Personnes éclareuses :** Durant l'année scolaire, de nouvelles personnes ont été formées pour devenir éclareuses. Les listes des éclareuses et éclareurs par type d'emploi et par lieu ont été mises à jour sur le site du BIP.
- **Journées de prévention des VACS :** La cinquième édition de ces journées de prévention a eu lieu du 30 mars au 2 avril, sous la thématique *Un monde de relations en transformation*. La programmation comprenait diverses formations, dont plusieurs pouvaient être reconnues comme formation obligatoire sur les VACS. La programmation offerte lors de cette cinquième édition peut être consultée sur le site du BIP.
- **Guide encadrant les activités sociales :** Au cours de l'année, l'état des travaux sur le *Guide encadrant les activités sociales* a été présenté au comité. L'objectif de ce guide est de soutenir l'organisation d'activités sociales inclusives et respectueuses des lignes de conduite et des règles déjà établies dans les politiques et règlements du Collège. Une version préliminaire a été présentée à la rencontre du 13 avril et discutée le 11 mai. Les travaux devraient se poursuivre à l'automne 2026.

Comité d'accès à l'égalité en emploi

Julie Cloutier

Département de philosophie

Cette année, le comité se sera rencontré à trois reprises, soit le 23 octobre, le 4 mai, et une rencontre est prévue le 21 mai. La période de plusieurs mois d'inactivité du comité s'explique notamment en raison de l'absence prolongée de Caroline Bastien, responsable du comité. La rencontre du 4 mai a permis de discuter d'un plan de travail pour l'année prochaine, qui comprend la révision de la *Politique d'accès à l'égalité en emploi* (PAÉE), une offre de formations à l'intention des membres des comités d'embauche, et le processus d'auto-identification découlant des exigences de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse (CDPDJ).

Compte tenu de ce plan de travail ambitieux, il a été convenu d'établir à l'avance les rencontres pour l'an prochain, que l'on prévoit à quatre par session.

Comité santé et sécurité au travail

Julie Charron (automne 2025)

Département de médecine nucléaire et électrophysiologie médicale (MN)

José Marcoux

Département de biologie et de biotechnologies

Francis Soucy

Département d'éducation physique

Thierry Lecomte-Poitras (substitut)

Département de chimie

Cette année a débuté avec l'abolition du poste de préventionniste. Les responsabilités ont été redirigées vers la Direction des ressources humaines (DRH), qui s'est trouvée débordée. Les coûts liés aux accidents du personnel ont chuté de 226 156 \$ à 21 300 \$, ce qui laisse croire à un impact positif de la préventionniste. Devant ce constat, la DRH envisage de créer un nouveau poste pour la prochaine année.

Pour le volet règlementaire, plusieurs dossiers ont progressé avec, notamment, la validation des directives D-19, sur la vaccination des employé·es et des étudiant·es en milieu de stage, et D-28, sur la gestion du programme de biosécurité et de biosûreté, de même que l'actualisation du formulaire de déclaration d'évènement en lien avec la directive D-21.

Par contre, certains travaux en lien avec l'entrée en vigueur de la Loi 27 ont très peu progressé. Celle-ci intègre désormais les risques psychosociaux et l'obligation de signaler toute situation de violence conjugale à l'employeur. Au Collège, cette responsabilité revient au Bureau d'intervention et de prévention (BIP) et à la personne occupant le rôle de représentant en santé et sécurité (RSS). La mise sur pied d'un sous-comité pour réfléchir au rôle du RSS demeure au plan de travail pour l'an prochain, de même que la création d'un sous-comité sur les risques psychosociaux.

En ce qui concerne l'ergonomie, le comité s'est activé cette année et deux améliorations notables émergent des travaux. Premièrement, le Collège pourra finalement accueillir un stagiaire de l'UQAM à partir du mois de mai 2026. Son mandat sera de faire une analyse globale pour ensuite identifier les postes de travail prioritaires à traiter l'an prochain. Une présence régulière du stagiaire permettra possiblement de faire une mise à jour et un suivi sur des situations problématiques que la firme Entrac avait identifiées dans son rapport en 2012. Deuxièmement, le Collège offrira la possibilité qu'un·e ergonomiste certifié·e puisse analyser les postes de travail des personnes qui en sentent le besoin. Toutes les personnes qui auront signalé un problème ergonomique au Bureau de santé et sécurité (BSS) seront invitées à une ou deux séances par année durant lesquelles l'ergonomiste pourra intervenir directement avec les employé·es.

Pour finir, la *Politique de santé et sécurité* (PO-23) a été actualisée et harmonisée pour tenir compte notamment des nouvelles exigences de la Loi 27. Parmi celles-ci, mentionnons l'obligation pour le Comité SST de tenir au moins six réunions annuelles au lieu de quatre. Ces rencontres seront nécessaires pour la prochaine année, étant donné l'ampleur des changements exigés par cette loi.

Comité-conseil de la recherche

Agata Mozolewska

Représentante de la formation générale
Département de français et lettres

Marie-Pier Robitaille

Représentante de la formation technique
Département de techniques auxiliaires de la justice

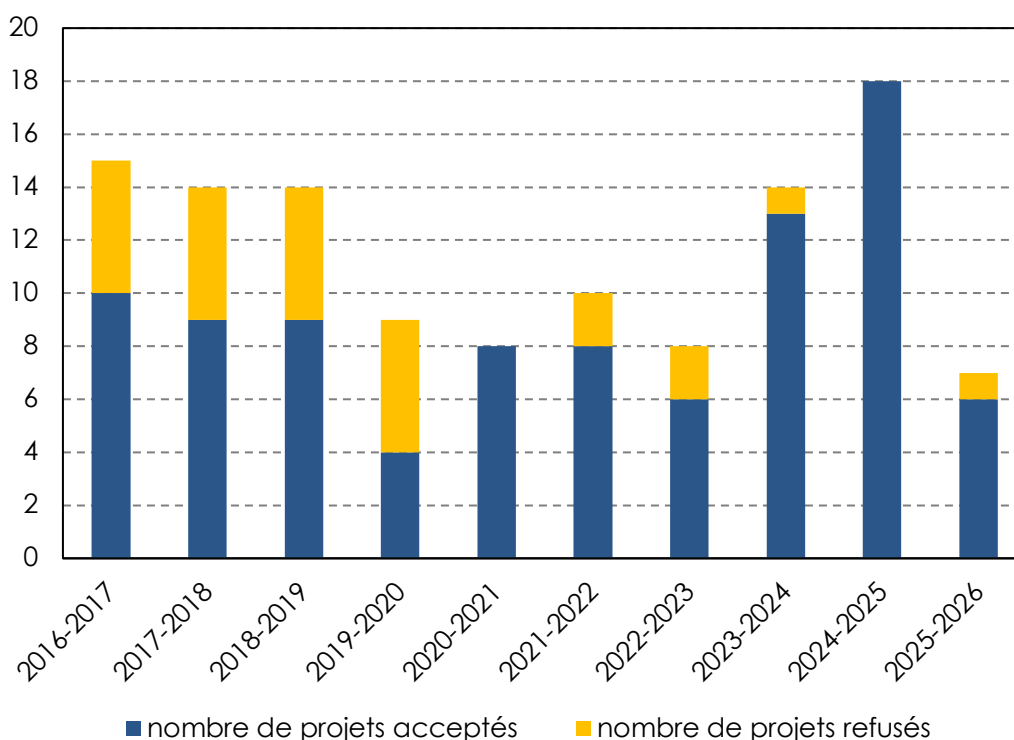
Marianne Roussy

Représentante pour la formation préuniversitaire
Département de physique

En date du 30 avril 2026, 19 projets de recherche sont actifs et deux demandes de subvention sont en attente de réponse.

L'éducation reste une part importante des thèmes de recherche avec 11 projets sur 19. Les autres thèmes abordés sont la psychologie, le génie civil, la santé mentale, l'autochtonisation et l'orthophonie. La répartition des projets selon le type de chercheur est en faveur des projets externes avec neuf projets internes et dix projets externes.

Du côté des travaux des comités, le Comité-conseil (CCR) a étudié sept demandes et retenu six propositions. Une proposition sera discutée lors de la dernière rencontre du CCR avant la fin de la session d'hiver 2026.



Comités de la reconnaissance institutionnelle et des événements institutionnels

Marie-Anne Viau

Département d'agriculture urbaine

Je suis désignée comme représentante enseignante sur ces comités depuis décembre 2024. L'année 2025-2026 a été marquée par un contexte d'austérité budgétaire qui a influencé le fonctionnement des deux comités.

Le Comité de la reconnaissance institutionnelle ne s'est pas réuni cette année. La Direction a en effet décidé de suspendre temporairement l'attribution des prix individuels de reconnaissance afin de réallouer le budget à l'organisation de la soirée des fêtes, dans le but d'assurer la tenue de cet événement malgré les restrictions budgétaires. L'intention est toutefois de rétablir les prix institutionnels à partir de l'an prochain.

En ce qui concerne le Comité des événements institutionnels, quatre rencontres ont eu lieu au cours de l'année 2025-2026 afin d'organiser les trois événements suivants :

- La soirée des fêtes, qui s'est tenue le 12 décembre 2025.
- La cérémonie de reconnaissance du personnel, qui a eu lieu le 15 janvier 2026.
- La cérémonie des personnes retraitées, prévue le 14 mai prochain.

Comme mentionné précédemment, la soirée des fêtes s'est déroulée avec un budget réduit en raison du contexte d'austérité. Dans ce cadre, j'ai collaboré avec le SPECA à la création d'un sondage visant à identifier les priorités des enseignant-es pour cet événement. À la suite de ce sondage (participation record de 225 personnes, merci!) et des discussions en comité, il a été décidé de maintenir les propositions habituelles pour la soirée des fêtes, tout en ajustant certains coûts. Par exemple, le budget pour le repas a été réduit à 15 \$ par personne plutôt qu'à 25 \$, et un DJ à plus faible coût a été retenu. Ces ajustements ont eu un impact sur la qualité du service alimentaire et sur l'ambiance musicale. Nous espérons pouvoir améliorer ces éléments l'an prochain si le budget le permet, en tenant compte également des rétroactions recueillies à la suite de l'événement.

La cérémonie de reconnaissance du personnel a été écourtée cette année, puisqu'aucun prix individuel de reconnaissance n'a été remis. L'événement a plutôt mis en valeur les années de service des employé-es du Collège, à partir de cinq ans au sein de l'établissement.

La cérémonie des personnes retraitées est en cours d'organisation et bénéficie d'un budget comparable à celui des années précédentes.

Je devrai me retirer de ce mandat pour l'année prochaine, puisque le nouveau programme d'*Agriculture urbaine* débutera à l'automne 2026 et que mes responsabilités risquent d'être particulièrement exigeantes durant cette période. C'est toutefois avec plaisir que je pourrai rencontrer l'enseignant-e qui prendra le relais afin de faciliter la transition. Je nous souhaite de beaux événements rassembleurs pour les années à venir.

ANNEXE I : DONS DE SOLIDARITÉ 2025-2026

ORGANISMES	MONTANT
LE TRAVAIL ET L'EMPLOI	
■ Comité Chômage de Montréal	200,00\$
■ Front de défense des non-syndiqués	200,00\$
■ Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE)	150,00\$
■ Syndicat du transport de Montréal-CSN	200,00\$
■ Syndicat des travailleurs de Béton Provincial (LaSalle-Longueuil)-CSN	600,00\$
■ Syndicat des travailleuses des CPE et des BC du Saguenay-Lac-St-Jean (FSSS-CSN)	200,00\$
■ Syndicat des travailleuses et travailleurs de Librairie Renaud-Bray-CSN	200,00\$
■ UTTAM	150,00\$
L'ÉDUCATION POPULAIRE ET LA FORMATION	
■ AQEIPS	200,00\$
■ Au bas de l'échelle	200,00\$
■ Centre québécois d'éducation aux médias et à l'information	150,00\$
■ Centre St-Pierre	150,00\$
■ CLÉ Montréal	150,00\$
■ École Félix-Antoine	200,00\$
■ MEPACQ	200,00\$
■ Pivot	150,00\$
■ Presse-toi à gauche (InterCEP)	150,00\$
■ Ruelle de l'avenir	200,00\$
■ Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal (TROVEP)	150,00\$
L'ACTION SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE	
■ Accueil Bonneau	150,00\$
■ AGECA (paniers de Noël)	200,00\$
■ ATTAC-Québec	150,00\$
■ Coalition Main rouge	150,00\$
■ Collectif Échec à la guerre (opération média + renouvellement)	150,00\$
■ Croix-Rouge canadienne (Section Québec)	150,00\$
■ GRIS-Montréal	150,00\$
■ Groupe communautaire L'itinéraire	150,00\$
■ Fondation Léo-Cormier	150,00\$
■ Fondation SOCODEVI	150,00\$
■ FRAPRU	150,00\$
■ Hoodstock	150,00\$
■ Interligne	150,00\$

ORGANISMES	MONTANT
■ IRIS	150,00\$
■ Ligue des droits et libertés (renouvellement adhésion et don)	300,00\$
■ Mission Bon Accueil	150,00\$
■ Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ)	150,00\$
■ Société Saint-Vincent de Paul de Montréal	150,00\$
LA CONDITION FÉMININE	
■ CALACS Trêve pour Elles	150,00\$
■ Campagne de la Rose blanche	150,00\$
■ Centre d'éducation et d'action des femmes (CÉAF)	150,00\$
■ Centre de santé des femmes de Montréal	150,00\$
■ Centre des femmes d'ici et d'ailleurs	150,00\$
■ Chez Doris	150,00\$
■ Conseil central du Montréal métropolitain (50 épinglettes pour le 8 mars)	150,00\$
■ Coordination du Québec pour la Marche mondiale des femmes (CQMMF)	150,00\$
■ Fondation Léa-Roback	150,00\$
■ La Rue des femmes	150,00\$
■ Multi-Femmes Inc.	150,00\$
■ Nouvelle-Étape	150,00\$
■ PolySeSouvient	150,00\$
■ RAFIQ	150,00\$
LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE	
■ Amnistie internationale	150,00\$
■ CISO	150,00\$
■ Rise-Réseau international pour l'innovation sociale et écologique (journal des Alternatives)	150,00\$
■ Solidarité Argentine-Québec	150,00\$
■ SUCO	150,00\$
■ World Central Kitchen (Myriad Canada)	300,00\$
L'ENVIRONNEMENT	
■ Action québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)	300,00\$
■ Centre québécois du droit de l'environnement	450,00\$
■ Environnement JEUnesse	300,00\$
■ Corridor Appalachien	300,00\$
■ L'Action boréale	300,00\$
■ Travailleuses et travailleurs pour la Justice Climatique	150,00\$
TOTAL : 12 250,00\$	

ANNEXE II : RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Nous avons examiné l'État des résultats du Syndicat du personnel enseignant du Collège Ahuntsic (FNEEQ-CSN) pour la période s'étendant du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025.

L'examen a comporté une revue générale des registres comptables, des documents bancaires ainsi qu'un sondage des registres et pièces justificatives.

À notre avis, les états financiers représentent fidèlement la situation financière du SPECA.



Réjean Painchaud



Sylvain Beausoleil

Vérificateurs des livres du SPECA pour 2024-2025

Le 30 avril 2026

